S’associer ou s’installer à plusieurs : Réussir son projet collectif en agriculture

OBJECTIFS

Choisir une solution adaptée au travail à plusieurs

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Le 5 novembre :
> Pourquoi s'associer ?
> Les aspects à prendre en compte en amont d’une association,
> Connaître les différents types de société, les autres outils permettant de travailler à plusieurs, leurs intérêts.

Le 6 novembre :
> Comprendre le fonctionnement et la gestion des comptes courants associés et les modes de partage des résultats.
> Acquérir des outils pour mieux gérer le quotidien et les relations au sein d'une société.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ARDEAR PACA - Bouches du Rhône

DURÉE : 2 jour(s)

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

Nos formations ont un coût de 140€/jour. Une prise en charge par Vivéa est possible pour les agriculteurs (chef d’exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d’installation munies d’une attestatio

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Maëlig LE CUNFF
contact@adear13.com
ADEAR des Bouches du Rhône
2 avenue du Colonel Reynaud
13660
ORGON
Tel. 04.90.55.17.86

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
06/11/2015	Maison des paysans à Orgon (13) 13 Bouches-du-Rhône	Chantal Tresserra de l’ATAG (Association Tarnaise pour le développement de l’Agriculture de Groupe)
05/11/2015	Maison des paysans à Orgon (13) 13 Bouches-du-Rhône	Chantal Tresserra de l’ATAG (Association Tarnaise pour le développement de l’Agriculture de Groupe)

THÈMES

S’installer en AP | Transmettre sa ferme | Transmission | Installation | Gestion d\'entreprise

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)